

# IVme assemblée générale de l'Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 32

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250641>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cherons à établir des relations fraternelles entre toutes les femmes du monde entier. »

« Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, frappé du caractère pratique et essentiellement éducatif de ce mouvement, a accepté de s'en faire le propagateur en Suisse, et dans ce but il a convoqué les représentantes des autres grandes associations féminines nationales pour solliciter leur adhésion et leur collaboration, qui, d'emblée, lui ont été acquises. Chaque association centrale agira sur ses sections ou sur les sociétés locales qui lui sont affiliées, et celles-ci à leur tour sur leurs membres, ce qui permettra au mouvement de s'étendre rapidement.

« Des encouragements venus de tous côtés et émanant des milieux les plus divers — voire de personnalités masculines qui ne sont point quelconques — ont prouvé aux initiatrices à quel point leur projet répondait aux aspirations secrètes d'un grand nombre. Comme le dit si bien l'auteur d'un des appels qui vont être répandus dans le public: « L'Union mondiale de la Femme est née d'un cri du cœur et d'une révolte de la conscience: quand nous pensons que l'élite de notre jeunesse est en train de s'entretuer, croyant remplir ainsi et remplissant en effet un devoir sacré... nous sentons plus ou moins confusément qu'il y a là une contradiction monstrueuse, possible seulement dans une société perversée... Cri du cœur aussi: à tout être humain normal, la guerre doit apparaître comme un acte criminel et insensé; mais comment un cœur de femme ne se sentirait-il pas particulièrement ému par la catastrophe sans précédent qui bouleverse notre globe? Tous ces jeunes hommes qui tombent journellement sur les champs de bataille... ce sont des femmes qui les ont enfantés dans la souffrance, qui ont veillé avec amour sur leurs jeunes années... et c'est à cela qu'ont abouti tant d'efforts, tant de larmes!... Et nous devrions assister, muettes et passives, à ces carnages en nous disant qu'il en sera toujours ainsi! Non, mille fois non!... Nous voulons que cette guerre soit la dernière, et pour arriver à ce résultat, nous n'épargnerons ni notre peine, ni notre temps, ni notre argent... »

« L'engagement des membres est le suivant:

« Je, soussignée, prends l'engagement de travailler de toutes mes forces à l'établissement d'une paix durable basée sur la justice et à l'union dans le monde:

1° En faisant connaître les faits de nature à augmenter d'homme à homme et de nation à nation l'estime et la compréhension réciproques, et de contribuer ainsi à créer un vaste courant de sympathie humaine;

2° En m'abstenant autant que possible de répandre sans nécessité des nouvelles de nature à faire naître entre les individus, comme entre les peuples, des sentiments d'amertume, de malveillance ou de haine;

3° En cherchant à faire connaître autour de moi l'œuvre que poursuit l'Union mondiale de la Femme, afin de lui gagner des amis et des adhérentes. »

« A côté de ces règles de conduite fondamentales, qui ne sont que la projection au dehors d'une attitude morale, l'Union n'a pas de programme fixe et est assez vaste pour servir d'instrument à tout ce qui s'organise sur des bases scientifiques en vue de recherches tendant à la paix. Elle sera pour toutes ces organisations, anciennes ou nouvelles, un moyen de communication, un terrain de propagande tout trouvé.

« Tandis que le Bureau de l'Alliance nationale de Sociétés féminines à Zurich (Frl. Kl. Honegger, présidente, 45 Tödistrasse, Zurich II) s'occupe de la propagande pour la Suisse, un Bureau central international, créé à Genève (6, rue du Rhône), travaille à lancer le mouvement dans les autres pays neutres, et à lui gagner dès maintenant des sympathies auprès de femmes des pays belligérants.

« L'Union mondiale a choisi pour emblème la Victoire d'Olympie avec la devise « *Nobis maxima victoria* »: à nous la plus grande victoire. La sagesse des nations n'a-t-elle pas dès longtemps proclamé que la fortune sourit aux audacieux? Or l'humanité a plus que jamais besoin d'idéalisme et de foi; nous en augurons qu'effectivement l'Union mondiale de la Femme vient à son heure et que son influence pourra être décisive sur le monde de demain. E. O. S.

\* \* \*

Depuis quelques mois, Neuchâtel a une inspectrice de l'assistance. Chargée primitivement de s'assurer des besoins de secours et d'en contrôler l'emploi, M<sup>me</sup> Ecuyer a vu sa tâche s'étendre par les conseils de toute sorte qu'elle a été appelée à donner pour des placements, ré-

vements, etc. Son activité est très grande, et l'utilité de ce poste, qui n'a été créé par le Conseil général qu'à titre provisoire, et qui a été très discuté, est plus que démontrée. C'est donc une assistante de police de plus à enregistrer, et son rôle ne pourra manquer d'être aussi bien-faisant que dans les autres villes qui bénéficiaient déjà de cette innovation.

\* \* \*

La Société d'Utilité publique des Femmes suisses tiendra son assemblée générale annuelle à Lausanne (Salle du Grand Conseil), les 21 et 22 juin prochains. A l'ordre du jour plusieurs questions intéressantes, dont nous aurons l'occasion de parler dans notre prochain numéro.

\* \* \*

La Conférence de la Paix, réunie à Berne les derniers jours de mai, sous la présidence du Dr Broda, a présenté à notre point de vue un intérêt tout particulier: grâce à l'énergique intervention de M<sup>mes</sup> Aletta Jacobs et Frida Perlen, une résolution a été votée en faveur du suffrage féminin, en tant qu'élément important du pacifisme. C'est la première fois qu'un groupement pacifiste se prononce aussi nettement en notre faveur.

\* \* \*

L'Union française pour le Suffrage des Femmes nous prie d'insérer l'avis suivant, ce que nous faisons bien volontiers:

« L'Union française pour le Suffrage des Femmes prépare actuellement un recueil sur l'action des femmes pendant la guerre. Les groupements de l'Union établissent dès maintenant, dans toutes les régions de la France, une enquête pour savoir quels sont les services que les femmes ont pu rendre au point de vue national, soit en remplaçant les hommes mobilisés dans les organisations publiques et privées, soit en fondant des œuvres de secours et d'assistance, soit en participant aux services de santé, aux Commissions et aux Comités locaux fondés de toutes parts.

« L'Union Française signalera aussi les actes d'héroïsme accomplis par les femmes. Enfin, elle signalera les attentats sur les femmes et les enfants. Il ne sera tenu compte pour cette enquête que des faits présentant toute garantie d'authenticité et de contrôle.

« Tous les lecteurs et toutes les lectrices de ce journal voudront certainement contribuer à cette enquête en nous envoyant les faits parvenus à leur connaissance (prière de joindre à l'appui des faits, des noms et des dates). Selon les désirs exprimés, les noms pourront être supprimés dans nos publications; mais ils nous sont nécessaires pour toute vérification et contrôle. »

## IV<sup>me</sup> Assemblée générale de l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin

La traversée de la ville de Bienne, pour les délégués à la IV<sup>me</sup> assemblée générale de l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin, était d'un symbolisme parfait: après les rues bruyantes et agitées, voici la petite place écartée et recueillie où l'Hôtel-de-Ville nous attend. Et ce n'est, en effet, pas tant l'ardeur de l'action qui nous rassemble aujourd'hui, qu'un besoin intime d'entente et de méditation.

Toute activité suffragiste a été paralysée par la guerre, M<sup>lle</sup> Gourd le constate dans son rapport présidentiel. Lorsque, il y a un an, M<sup>lle</sup> Gourd fut appelée à la présidence, elle avait la tête pleine de projets: publications diverses, création de nouveaux groupes, conférences, secrétariat général, adhésion des femmes aux partis politiques. La guerre a tout suspendu, sans ouvrir aux femmes des activités nouvelles; toutes leurs propositions de s'employer dans les services publics furent repoussées. Aussi, dans son unique séance du 18 février 1915, le Comité ne put que déclarer irréalisables tous les plans faits avant la guerre.

Partout s'est produit le même arrêt de l'élan suffragiste. En juillet 1914 eut lieu à Londres la réunion du Comité de l'Alliance internationale pour le S. F., et des présidentes des

sociétés affiliées. M<sup>lle</sup> Gourd, qui y a pris part comme présidente de notre Association nationale, nous expose le beau programme élaboré par cette conférence en vue du Congrès de Berlin en 1915 (citons en particulier le projet de fondation d'une école suffragiste, à Berlin). Les suffragistes anglaises — et anglais — se firent un plaisir d'initier leurs hôtes à leur activité. Ce ne furent que meetings, conférences, réceptions brillantes en leur honneur. La Chambre des Communes et la Chambre des Lords ouvrirent leurs portes... C'est charmant... et cela paraît irréal comme un conte de fées!

La guerre n'a cependant pas défait le lien international des alliances pour le S. F. Les rapports de l'Alliance suisse avec le Bureau international ont été très fréquents et ont consisté surtout à servir d'intermédiaire pour l'expédition de journaux entre les pays belligérants.

Quant au Congrès de La Haye, M<sup>lle</sup> Gourd rappelle quelles bonnes raisons ont retenu les Suissesses d'y participer : crainte de froissements inévitables et douloureux, — inopportunité de certains points du programme ; ce n'est pas de la future conférence pour la paix qu'il faut attendre un geste en faveur du suffrage féminin.

Diverses circonstances modifient l'ordre du jour de la séance, et l'on entend successivement quelques propositions, dont une seule figure à l'ordre du jour : celle de la section de Berne, tendant à la création d'un bulletin trimestriel, organe officiel de l'Association nationale, qui aurait pour but d'unir les groupes entre eux en les renseignant sur leur activité intérieure ; ce projet est renvoyé au Comité central pour étude financière. Une autre proposition de Berne a été rejetée aux « divers » par le Comité central, et M. Patru s'en plaint vivement au nom de sa section. L'idée d'une collecte nationale, qui permettrait aux femmes, non touchées par l'impôt de guerre, de faire un don patriotique, rencontre peu d'écho dans l'assemblée ; la majorité des suffragistes la considèrent comme foncièrement contraire à leur principe et d'ailleurs hors du cadre de leurs préoccupations. La discussion porte plutôt sur l'interprétation de l'art. 12 des statuts. Les esprits imbus de principes démocratiques sont d'avis que le Comité central devrait soumettre à l'assemblée générale toutes les propositions que les sections lui présentent dans le délai voulu ; d'autres voudraient lui laisser une certaine latitude, afin d'éviter la surcharge de l'ordre du jour. Finalement, l'art. 12 des statuts est renvoyé à l'examen du Comité central.

Les projets d'intervention utopiques en faveur de la paix n'ont pas manqué ces temps. Il en faut distinguer les vœux émis par la Section genevoise du suffrage féminin, et qui, présentés par la Suisse à la future conférence de la paix, pourraient contribuer à assurer à l'Europe une existence plus stable et pacifique. Parmi les articles déposés à l'assemblée par M. de Morsier, signalons le deuxième, relatif à la constitution d'un Parlement des nations, comprenant une représentation des femmes et ayant pour but de traiter des problèmes généraux qui intéressent les relations entre les nations.

Une misère bien propre à émouvoir le cœur est celle des femmes que le mariage a fait changer de nationalité et que la guerre chasse de leur pays d'origine dans leur nouvelle patrie, où tout leur est hostile. M<sup>me</sup> Girardet-Vielle pense qu'il serait équitable de laisser à la femme mariée la possibilité de conserver sa nationalité. Quoique ce postulat ne soit pas strictement suffragiste, il mérite d'être étudié par les sections et même recommandé à l'attention de l'Alliance internationale.

Toutes les conférences et discussions de l'assemblée de

Bienne avaient trait à la guerre. A cette question : « Le mouvement féministe sera-t-il accéléré ou ralenti par la guerre ? » M<sup>lle</sup> Dutoit répond avec autorité qu'il sera ralenti. C'est à la guerre surtout que la force prime le droit ; soldats tombés et survivants sont glorifiés de la même auréole. Puis, les Parlements auront bien autre chose à faire que de se préoccuper des revendications féministes ; la supériorité numérique des femmes sera un obstacle de plus, et le travail philanthropique qu'elles accomplissent n'aura d'autre effet que de confirmer dans leur opinion ceux qui n'admettent pas qu'elles sortent de ce domaine.

Comment ne pas reconnaître le sérieux et la solidité de ces arguments d'un esprit sagace et lucide ? Et cependant, il n'y a pas de doute : le vent est à l'optimisme. M<sup>me</sup> Dück-Tobler, — rapporteur de langue allemande sur la même question, — a confiance dans la réaction qui suivra cette horrible crise ; les hommes seront plus à même d'apprécier la collaboration féminine quand ils auront recouvré leur sang-froid ; quand ils seront guéris non seulement de l'ivresse guerrière, mais de celle de l'alcool, dont tels gouvernements les ont sagement sevrés. D'autre part, dans ces heures d'épreuve, les femmes ont acquis ce qui leur manquait pour la lutte : la fermeté et le courage.

La discussion qui suit appuie plutôt les vues de M<sup>me</sup> Dück-Tobler. M<sup>lle</sup> Lydie Morel fait remarquer que le féminisme, né de la Révolution, a été vivifié par chacune des guerres du XIX<sup>e</sup> siècle. Et M<sup>me</sup> Girardet-Vielle est persuadée que beaucoup de femmes n'arriveront au suffragisme que par la guerre.

Cette idée est au fond le thème des deux conférences publiques du soir sur « La Femme et la Paix ». Les deux orateurs, M<sup>me</sup> Ragaz, de Zurich, et M. le pasteur Huguenin, de Sonvilier, sont en parfaite conformité d'opinion : les femmes pourront agir sur l'avenir du monde, si elles le veulent. Pour l'heure, elles sont *coupables* de soumission ; coupables de n'avoir pas fait valoir leur idéal de douceur, en opposition à l'idéal masculin de violence ; coupables, la guerre venue, de n'avoir rien fait contre la guerre, et d'avoir épousé toutes les passions belliqueuses. Qu'elles considèrent les suites de cette inertie : la guerre déchaînée contre laquelle peut-être elles eussent pu agir. Elles aiment à se laisser conduire... Qu'elles se fassent donc violence ; qu'elles *consentent* (dit M. Huguenin), à réclamer, au nom de la justice et de la paix, les droits qui leur reviennent. Sans doute, le suffrage féminin n'est pas la panacée universelle. Mais aussi longtemps qu'elles ne voteront pas, les femmes ne pourront exercer une influence décisive sur la société ; les hommes prépareront la guerre et la paix, et les femmes enverront leurs enfants se faire tuer pour des débats dans lesquels elles n'auront pu dire leur mot.

C'est ce qu'a bien compris le public de Bienne, puisque, à la suite de ces conférences, s'est constitué un groupe suffragiste, le troisième en terre romande depuis la guerre ; les deux autres sont ceux de Colombier et des Ponts. En l'absence d'une société suffragiste, la cordiale réception de Bienne avait été organisée par la Société féminine d'utilité publique et par M. le professeur Perret.

Concluons que le besoin d'entente et de méditation que nous éprouvions a été largement satisfait, puisque, d'une part, l'union entre Confédérés a été parfaite : nous avons vu bien souvent des assemblées se séparer en deux camps assez nettement alémane et romand, sans danger d'ailleurs. Cette fois-ci, sur aucune question, le partage ne s'est fait ainsi, et ce fut bien frappant. D'autre part, une grande idée se dégage de cet échange de vues : c'est que le féminisme ne peut plus être une sorte de prétention égoïste et vaniteuse, l'ambition d'un sexe se dressant,

hostile, vis-à-vis de l'autre: mais un devoir sévère et impérieux, qui s'impose aux femmes de cœur, à l'égard de l'humanité tout entière.

E. PORRET.

\* \* \*

*Nous publions ici le texte des propositions concernant la paix présentées par le Comité de Genève à l'Assemblée générale de Bienne et remises pour étude aux Sections et au Comité central.*

(Réd.)

L'Association pour le Suffrage Féminin,

Persuadée que le retour de la guerre doit être combattu par un régime plus complet de droit et d'arbitrage,

Affirme la reconnaissance du droit des peuples de disposer librement de leurs destinées, sur la base d'un principe démocratique et de ratifications des traités internationaux par des Parlements responsables,

Emet un vœu relatif à la constitution d'un Parlement des nations, comprenant une représentation des femmes, et ayant pour but de traiter des problèmes généraux qui intéressent les relations entre les nations,

Désire que la Conférence de la Paix, qui mettra un terme à la guerre européenne, envisage des engagements à prendre par les puissances signataires quant au régime futur de droit et d'arbitrage entre les nations,

Demande que la Suisse, comme signataire des deux protocoles de la Haye (1899-1907), puisse être entendue, si la dite Conférence de la Paix entre belligérants décide d'examiner des bases des conditions futures du régime de droit et d'arbitrage à instaurer entre les nations,

que la Suisse appuie notamment la convocation de la troisième Conférence de la Haye, dès après la signature de la paix.

## Ce que disent les journaux féministes...

Seattle, capitale de l'Etat de Washington, vient de choisir pour juge Miss Whitehead, qui aura à juger les femmes criminelles.

(Zeitschrift für Frauenstimmrecht.)

\* \* \*

En Allemagne, une femme a été nommée suppléante d'officier d'état-civil.

(Die Frauenfrage.)

\* \* \*

Le Synode de Breslau vient d'accorder le droit de vote ecclésiastique aux femmes veuves et célibataires.

(Die Frau der Gegenwart.)

\* \* \*

A Landsberg a. W., grâce au nombre insuffisant des agents de police, les autorités ont fait appel aux femmes membres de l'Association pour le suffrage féminin pour le contrôle des approvisionnements de blé, de farine et de pommes de terre.

(Die Frau der Gegenwart.)

\* \* \*

Le Gymnase royal de Marienburg a appelé une institutrice à remplacer un professeur mobilisé. Jusqu'ici il n'était pas permis aux femmes d'enseigner dans les lycées allemands de jeunes gens.

(Die Frau der Gegenwart.)

\* \* \*

La plus grande organisation suffragiste du monde est le parti du suffrage des femmes, fondé à New-York par Mrs. Chapman Catt. Il compte 151.000 membres, dont un tiers sont des hommes. En 1914, il a enregistré 45.000 nouvelles adhésions.

(Jus Suffragii.)

\* \* \*

A la gare du Nord, à Paris, une nouvelle cantine a été installée par une Ligue de femmes anglaises (Women's Emergency Corps). Cette cantine est ouverte jour et nuit, et sert aux soldats qui rentrent en Angleterre, ou à ceux qui sortent de l'hôpital et se rendent sur le front. Il y a 68 lits, une salle d'ambulance, avec docteur et gardes-malades, une salle de repos où le soldat peut jouir d'une tranquillité complète, écrire ses lettres et lire les journaux. On y sert des boissons

non alcooliques, thé, café, etc., ainsi qu'une nourriture simple. Il y a même des bains, où le soldat peut se rafraîchir, car l'Anglais est malheureux s'il ne peut se laver ni se raser. (The Common Cause.)

\* \* \*

D'après le dernier recensement aux Etats-Unis, il y a plus de huit millions de femmes et de jeunes filles (8,075,772) qui sont obligées de gagner leur vie.

(The Woman's Journal.)

\* \* \*

Le gouvernement anglais a enfin accepté de payer le travail des femmes employées aux pièces par des contrats du gouvernement au même taux que les hommes, mais il refuse de leur accorder la même paye comme base de salaire.

(The Woman's Journal.)

\* \* \*

Les avocates françaises se font toujours plus apprécier au Conseil de guerre, spécialement par leur sens psychologique.

(La Française.)

\* \* \*

Le nombre des femmes anglaises fréquentant les facultés de médecine de la Grande-Bretagne va toujours en augmentant depuis la guerre, et les femmes-médecins anglaises continuent à réclamer tous les droits et attributions professionnels de leurs confrères masculins.

(Die Frau der Gegenwart.)

\* \* \*

Aux épreuves du baccalauréat du Gymnase de Zabern (Allemagne) s'est présenté, cette année, un seul candidat, en la personne d'une jeune fille: tous ses camarades d'études sont sur le front.

(Die Frauenfrage.)

\* \* \*

La Française désire créer des ateliers d'apprentissage où des femmes sans ressources puissent apprendre des métiers lucratifs. Elle s'occupe en premier lieu de l'ouverture d'un atelier de typographie

(La Française.)

## A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1<sup>er</sup> de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. — Notre assemblée générale annuelle, qui a eu lieu le 5 juin, dans les jolies salles fleuries de la Taconnerie, a réuni, en plus de nos membres, plusieurs personnalités littéraires ou juridiques, spécialement invitées pour entendre la conférence de M. Sidney Schopfer, avocat à Lausanne, sur la Neutralité. Conférence pleine de vie, riche d'idées et d'aperçus originaux, et qui a fait, après la séance et autour des tables de thé, l'objet de discussions très animées. La séance avait débuté par une partie administrative, au cours de laquelle, après lecture des rapports sur l'activité de l'Association, en 1914-15, sur l'Assemblée de Bienne, sur l'état des finances, le Comité sortant de charge a été réélu, quatre nouveaux membres, M<sup>me</sup> Bernard-Gentet, M<sup>les</sup> J. David, professeur, et Camille Erismann, et M. le pasteur Frank Thomas, comblant les vides laissés par des décès ou par des démissions.

E. Gd.

Union des Femmes. — L'Assemblée générale du 29 avril ayant eu un ordre du jour trop chargé pour permettre d'étudier à fond les résolutions proposées par la Commission de la Paix, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour le 28 mai, et a voté à l'unanimité ces résolutions, identiques à celles que l'Association nationale pour le Suffrage vient d'envoyer pour études à ses sections. Ces résolutions, dont nous publions d'autre part le texte, seront communiquées au Comité de l'Alliance, mais l'Union sera déjà, si les circonstances l'exigent, forte de l'approbation de ses membres pour appuyer, en son nom, toute démarche dans ce sens à faire auprès des autorités. — Le 11 mai, l'Union a organisé, pour une jeune et charmante rédactrice de la Française, M<sup>lle</sup> Marthe Patte, une conférence sur ce sujet: La Parisienne pendant la guerre, qui a obtenu un vif succès. — L'OU-